

REPUBLIQUE FRANCAISE

**Syndicat Intercommunal de Regroupement
Scolaire de
Béthemont-la-Forêt et Chauvry**

Département du Val d'Oise

Arrondissement de Pontoise

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Délibération n°: 006 -2021

Du : Vendredi 12 février 2021

Nombre de Conseillers :
en exercices : **08**
présents : **06**
votants : **06**

Date de la convocation :
08 février 2021

L'an deux mille vingt et un, le douze février à 20 heures 30, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni exceptionnellement en session ordinaire dans la salle des fêtes de Chauvry sous la présidence de Monsieur Didier Dagonet, Président.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Didier Dagonet, Président,

Délégués titulaires de la Commune de Béthemont-la-Forêt :

Mesdames Malvina Boquet et Isabelle Oger,

Monsieur Jean-Baptiste Rouault,

Délégués titulaires de la Commune de Chauvry :

Madame Aline Kasse,

Monsieur Jacques Delaune,

ETAIENT ABSENTS :

Madame Laetitia Galandon,

Monsieur Angel Garcia,

ASSISTAIT EGALEMENT A LA REUNION :

Madame Laurence Guerault,

SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame Malvina Boquet,

OBJET : Contrat BL. ENFANCE Berger Levrault:

Sur le rapport de Monsieur Didier Dagonet, Président,

Le Conseil Syndical,

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant, la proposition de contrat de la société Berger Levrault pour la fourniture d'une application pour la gestion des activités périscolaires,